

Position sur l'initiative européenne « Décarbonation des flottes d'entreprises »



PostEurop

Publié par **POSTEUROP**
Bruxelles, le 17 juin 2024
Registre de transparence n° 092682012915-24

PostEurop[•]

À PROPOS DE POSTEUROP

POSTEUROP est l'association qui représente les opérateurs postaux publics européens. Elle s'engage à soutenir et à développer un marché européen des communications postales durable et compétitif, accessible à tous les clients et garantissant un service universel moderne et abordable. Nos membres comptent **2 millions d'employés** à travers l'Europe et servent chaque jour **800 millions de clients** à travers plus de **175 000 guichets**.

Association des Opérateurs postaux publics européens *AISBL*

Boulevard Brand Whitlock 114
1200 Bruxelles
Belgique

T : + 32 2 761 9650
E : info@posteurop.org

posteurop.org | ©PostEurop

Compte tenu de la nature et de la portée des activités de ses Membres, PostEurop se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de donner son avis sur la consultation relative à l'initiative de l'UE « **Décarbonation des flottes d'entreprises** »¹. PostEurop représente les opérateurs postaux européens, qui prennent tous des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de leurs activités respectives.

La réduction des émissions doit cependant être réalisée de la manière la plus efficace possible. C'est pour cette raison que **PostEurop s'oppose à la mise en œuvre d'objectifs contraignants, en particulier en ce qui concerne les camionnettes et les camions**, car ils pourraient nuire aux opérateurs qui passent à des solutions durables. Les camionnettes à zéro émission, bien que respectueuses de l'environnement, représentent toujours une charge financière par rapport aux alternatives conventionnelles ou à faible émission de carbone. L'introduction d'objectifs contraignants pourrait ne pas atténuer ce problème et est susceptible de venir gonfler artificiellement ou maintenir des prix élevés.

De plus, les objectifs contraignants pourraient avoir un impact minimal sur la réduction des émissions s'ils ne sont pas accompagnés de solutions pour l'infrastructure et les connexions au réseau. Par conséquent, **PostEurop tient à souligner l'importance d'aligner la transition vers des Véhicules à Zéro Émission (VZE) avec la préparation de l'infrastructure**. Les opérateurs ne devraient pas être contraints d'investir dans des véhicules qu'ils ne peuvent pas utiliser efficacement en raison d'une infrastructure inadéquate. Si ces défis ne sont pas relevés, l'adoption généralisée de véhicules à zéro émission, en particulier dans les grandes flottes logistiques, reste irréalisable. Bien qu'il existe des projets pilotes et des solutions à petite échelle, il est actuellement impossible de les déployer sur l'ensemble des flottes. Tout passage à des véhicules à zéro émission doit donc être viable sur le plan opérationnel pour garantir la sécurité et la compétitivité des entreprises. Bien que le besoin d'infrastructures de recharge soit moins critique pour les camionnettes que pour les Véhicules Utilitaires Lourds (VUL), les niveaux actuels pourraient ne pas suffire à répondre à l'augmentation de la demande résultant des objectifs contraignants. Toutefois, le règlement concernant les infrastructures pour les

carburants alternatifs (AFIR) pourrait contribuer à limiter ce problème.

Le coût élevé des VZE par rapport aux options conventionnelles reste également un obstacle important pour les propriétaires de flottes d'entreprise. L'adéquation opérationnelle des véhicules, déterminée par des facteurs tels que le coût total de possession (CTP) et les spécifications techniques, doit être prise en compte parallèlement aux exigences en matière d'infrastructure.

Compte tenu de ce qui précède, les avantages tels que la réduction des frais d'immatriculation des véhicules et un traitement fiscal favorable sont essentiels pour encourager l'adoption de véhicules à émissions nulles. Cependant, ces avantages dépendent de l'existence d'infrastructures suffisantes pour soutenir l'augmentation attendue du nombre de VZE. Pour faire face aux coûts initiaux élevés de ce type de véhicules verts, en particulier pour les PME, il faut prévoir des avantages fiscaux qui réduisent réellement le coût des véhicules plutôt que de simplement ajouter des primes. Dans l'attente de ces avantages, les opérateurs pourraient trouver les VZE plus viables financièrement, ce qui pourrait accroître leur part de marché et réduire les prix, renforçant ainsi la compétitivité durable de l'ensemble du secteur.

Cependant, la disponibilité des solutions ZEV (véhicules zéro émissions) doit également être prise en compte dans le débat sur la décarbonation des flottes d'entreprises. Si la disponibilité des VZE devrait s'améliorer dans les années à venir, les VUL (Véhicules Utilitaires Lourds) zéro émission restent actuellement limités. Malgré la plus grande disponibilité des camionnettes VZE par rapport aux Véhicules Utilitaires Lourds (VUL), les défis de la chaîne d'approvisionnement de ces dernières années ont contribué à allonger les délais d'approvisionnement, ce qui pose des risques d'investissement.

Enfin, dans le cadre de la consultation, PostEurop n'a pas pu répondre à certaines questions en raison de l'ambiguïté de la question concernée ou de la difficulté à fournir une réponse. Par exemple, en ce qui concerne les prix, il est difficile de prévoir l'impact sur le coût des véhicules, ce qui rend difficile l'évaluation de la compétitivité des propriétaires de flottes d'entreprise.

¹ https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/14111-Greening-corporate-fleets/public-consultation_en

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Mlle Christelle Defaye-Geneste

Présidente du Comité Affaires de l'Union
européenne de PostEurop
La Poste Groupe

E : christelle.geneste@laposte.fr
T : +33 155 440 181

Mlle Mitra Qurban

Présidente du Groupe de Travail Transport
et Environnement de PostEurop
Deutsche Post

E : mitra.qurban@dpdhl.com
T : +32 475632666

**Association des Opérateurs
postaux publics européens
AISBL**

Boulevard Brand Whitlock 114
1200 Bruxelles
Belgique

E : info@posteurop.org

T : + 32 2 761 9650

Crédits Photo :

istock